



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ATTESTATION DE NON-CURSUS

Culture-ActionS

Attestation de non-prise en compte d'un projet étudiant dans le cadre de la formation pédagogique (études supérieures, cursus universitaire). Document à faire remplir par l'Administration de votre établissement d'Enseignement Supérieur ou par la directrice / le Directeur de votre formation initiale. Des Établissements possèdent leur propre modèle d'attestation de non-cursus, vous pouvez le fournir à la place du modèle mis à disposition par le Crous de Paris.

Je soussigné(e), M. MME... Sybil Géraud

Au nom de l'Établissement / Directrice ou Directeur de la composante... Spécialité Culture

de l'Ecole d'affaires publiques de Sciences Po - Responsable Pédagogique

certifie que le projet intitulé... Exposition Temps Mort

porté par Clemence Carel

étudiant.e(s) en Master de politiques publiques spécialité Culture

n'est pas un projet pédagogique inclus dans la formation (stage, projet tutoré, ...) et qu'il ne donne lieu à aucune prise en compte (notée ou non) dans la validation du cursus de tous les étudiant.e.s souhaitant l'organiser.

A. Paris

Le. 3/02/2025

Signature + cachet de l'établissement

